

39ème



Coupe Romande des Cavaliers Amateurs Manège de Vandœuvres

Samedi 31 aout 2019

DROIT DE PARTICIPATION

La finale est ouverte à tous les cavaliers non professionnels, en possession d'une licence nationale ou régionale d'un niveau 120-125cm et dont le total des points pour la paire ne dépasse pas 5'000.

Les maîtres de manège, écuyers, marchands de chevaux et les personnes titulaires d'un CFC (cf. annexe n°1) en sont exclus. Sont aussi exclus les paires ayant classées dans l'année une épreuve de niveau 140 ou plus, en Suisse ou à l'étranger.

Seules les paires cavalier-cheval ayant obtenu au minimum deux classements en catégorie 120-125cm ou plus (en suisse ou à l'étranger) depuis la dernière édition (samedi 15 septembre 2018) pourront participer à ce championnat.

La participation est limitée à une monture par cavalier.

Les participants doivent être domiciliés dans les cantons romands (y compris localités francophones du canton de Berne) ; le domicile selon la FNCH du cavalier fait foi.

Mode de sélection en cas de trop forte participation

En cas de trop forte participation, le comité se réserve le droit de sélectionner les 40 paires ayant accumuler le plus de points. Les frais d'engagements de ceux qui ne seraient pas sélectionnés seront évidemment remboursés.

DESCRIPTION DE LA FINALE

Il s'agit d'une épreuve spéciale (libre) de niveau 120-125cm réservée aux cavaliers amateurs. La finale se déroulera en 2 manches au barème A au chronomètre, la deuxième manche sera réduite. Ce sera le cumul des 2 manches qui départagera les scores (points + temps). Cependant, en cas d'égalité de points un barrage sera nécessaire pour l'attribution des 3 premières places. L'ordre de départ de ce barrage reprend celui de la deuxième manche.

INSCRIPTION

Selon les propositions du concours pour le délai et l'inscription et coordonnées du concours du manège de Vandoeuvres. La finance d'inscription s'élève à CHF 100.- comprenant la cotisation.

DOTATION

S'agissant d'épreuve spéciale (libre) les prix seront en nature. 10 plaques d'écurie en étain, trophée, prix d'honneur et autres prix en nature.

Un trophée est remis en jeu chaque année et conservé par le Champion en titre jusqu'à la prochaine finale. Celui ou celle qui l'aura gagné pour la troisième fois pourra le garder définitivement.

DIVERS

- Le comité du CAR se réserve le droit, en cas de trop mauvaise météo ou de retard exagéré, de ne faire qu'une seule manche barème A + tours des vainqueurs.
- En cas de contestations ou de litiges, le comité du C.A.R. tranchera mais aucun protêt ne sera recevable, s'agissant d'une épreuve libre.

RENSEIGNEMENTS

Eugénie Dunant
Tel : 0227359341
Email : eugeniedunant@ed-relocationsservices.com